

**Congrès OHADAC**  
**Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires dans la Caraïbe**  
**Du 21-22 septembre 2015, GUADELOUPE (FWI)**

**PROGRAMME**

**Lundi, 21 septembre 2015.**

8.30 Discours d'ouverture /Mots de Bienvenue (autorités nationales et internationales et, notamment, autorités des pays et territoire de la Caraïbe)  
Présentation du Centre d'Arbitrage et de Conciliation OHADAC

10.00 Pause Café

10.30 -13.30 **Principes OHADAC sur les Contrats du Commerce International**

Intervenants:

- **Sixto Sánchez Lorenzo**, Prof. de droit, Université de Grenade, Espagne ; *L'esprit des Principes OHADAC : la formation et la validité du contrat.*
- **Ángel Espiniella Menéndez**, Prof. de droit, Université d'Oviedo, Principauté des Asturies, Espagne: *Contenu et modifications du contrat.*
- **María Luisa Palazón Garrido**, Prof. de droit, Université de Grenade, Espagne: *Exécution et inexécution du contrat.*

Modérateur : **Philippe Dupichot**, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Secrétaire Général, Association Henri Capitant

13.30 Déjeuner

14.30-16h30 **Arbitrage et Conciliation OHADAC**

Intervenants:

- **Rodolfo Dávalos Fernández**, Arbitre international, Prof. de droit à l'Université de La Havane, Président de la Cour Cubaine d'Arbitrage, Cuba.
- **Francisco Victoria Andreu**, Vice-Président de l'Association Andrés Bello des Juristes Franco-Latino-Américaine, Paris, France : *Rapport de l'Association des Juristes Franco-Latino-Américains sur le projet de règlement d'arbitrage ad-hoc et de Centre Caraïben d'Arbitrage,*
- **Narciso Cobo Roura**, Arbitre International, Prof. à l'Université de la Havane, Vice-Président de la Cour Cubaine d'Arbitrage, Cuba: *le Projet OHADAC pour l'Arbitrage Commercial International.*

Modérateur : **Elma-Jean Isaac**, Coordonnatrice, Unité de l'intégration régionale, OECO (Organisation des États de la Caraïbe Orientale)

16.30 Pause Café

17.00 Jeune Chercheur :

- (1) Chercheur à sélectionner de l'appel à projets thématiques

17.30 Fin des débats

Mardi, 22 septembre 2015.

9.00-13.00 **Loi Modèle - Droit International Privé**

Intervenants:

- **Bertrand Ancel**, Prof. émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) France: *L'esprit de la Loi Modèle de l'OHADAC sur le Droit International Privé.*
- **José Carlos Fernández Rozas**, Prof. de l'Université Complutense de Madrid, Espagne : *La Loi Modèle de l'OHADAC sur le droit international privé: Lignes directrices, structure et questions technique législative.*
- **Rafael Arenas García**, Prof. de l'Université Autonome de Barcelone, Espagne : *La Loi Modèle de l'OHADAC sur le droit international privé: Lignes directrices, structure et questions technique législative.*
- **Ángel Espiniella Menéndez**, Prof. Université d'Oviedo, Principauté des Asturies, Espagne : *La loi applicable aux obligations contractuelles et extra contractuelles de la Loi Modèle OHADAC relatif au Droit International Privé.*

Modérateur :

11.00 Pause Café

12.30 Intervenants :

- **Françoise Andrieux**, Huissière de Justice, Présidente de l'Union Internationale des Huissiers de Justice - UIHJ -: *"Le Code Mondial de l'Exécution"*.
- (1) Chercheur à sélectionner de l'appel à projets thématiques.

13.00 Déjeuner

14.30-16.30 **Loi Modèle - Sociétés Commerciales**

Intervenants:

- **Rodolfo Dávalos Fernández**, Arbitre international, Prof. de droit à l'Université de La Havane, Président de la Cour Cubaine d'Arbitrage, Cuba.
- **Fernando Estéban de la Rosa**, Prof. à l'Université de Grenade, Espagne.
- **Rafaël Arenas García**, Prof. à l'Université Autonome de Barcelone, Espagne.
- **Omar de Jesús Fernández Jiménez**, Prof. à l'Université de la Havane, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce de la République de Cuba: *Loi Modèle OHADAC des Sociétés Commerciales.*
- **Sébastien Manciaux** : Professeur à l'Université de Bourgogne – France: *Rapport sur la Loi Modèle OHADAC des Sociétés Commerciales,*

Modérateur : **Jamil HOUDA**, Avocat, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy

16.30 Pause Café

17.00 Approbation des textes et clôture du Congrès

- Une autorité de la Caraïbe / Guadeloupe
- Catherine SARGENTI – Présidente ACP LEGAL